Faits divers

Une fillette brûlée vive
A COURRIÈRES (P.-de-C.)

Les deux plus jeunes fillettes des époux Lebacq-Derache, rue de la Couronne, se trouvaient seules à la maison. Elles en profitèrent pour jouer avec des allumettes, dont l'une communiqua le feu à la robe de la petite Hélène, âgée de 11 ans.

L'enfant s'enfuit dans la rue, poussant des cris affreux. Un voisin, M. Gaudrefroy, minotier, l'aperçut. A ce moment une passante s'efforçait, en vain, de lui arracher ses vêtements. M. Gaudrefroy l'enveloppa dans son veston et parvint ainsi à éteindre les flammes. Mais la pauvre petite avait sur le corps des brûlures tellement graves qu'elle ne tarda pas à expirer.

MALACEÏNE

L'habitude d'emploi de la Crème de toilette Malaceïne donne au visage et aux mains de la femme, une sensation de fraîcheur naturelle aussi pure qu'agréable. En vente partout 1 fr., 2 fr., 3 fr., suivant grandeur.

6252-4

CHRONIQUE SPORTIVE

LES CHIENS

L'EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE
des 2 et 3 mai 1914
AU PALAIS RAMEAU, A LILLE

C'est aujourd'hui samedi la première journée de la et importante Exposition Canine, organisée au Palais Rameau, par le Club Saint-Hubert du Nord et le Club du Chien de Berger de défense de Lille ; elle comporte environ 750 sujets appartenant à toutes les races ; jamais aucune Exposition de province n'a présenté un ensemble aussi important.

De 9 heures du matin à 13 heures ont lieu les opérations si intéressantes du jury ; c'est au cours de ces opérations que les chiens peuvent être le mieux examinés dans les rings où ils sont soumis à l'appréciation des juges, aussi le public averti ne manque-t-il jamais de visiter les Exposition Canines au cours de la première matinée.

Le prix d'entrée est fixé, à 3 fr. de 9 h. à 13 h., et à 2 fr. de 13 h. à 18 heures ; on peut se procurer des cartes permanentes du prix de 5 fr. valables pour les deux jours d'exposition aux guichets à l'entrée du Palais Rameau.

INDICATION UTILE

Le restaurant de Lille, le plus réputé pour sa cuisine et sa cave est

Le Rocher de Cancale

18, Marché-aux-Poulets, 18, LILLE

051-3

CONSEIL DE GUERRE
du 1er corps

ENCORE UN INDISCIPLINE DU FORT GASSION

Vendredi matin, le conseil de guerre, présidé par M. Masselin, lieutenant-colonel du génie, a eu à s'occuper encore d'un indiscipliné du fort Gassion, le détenu Quétel, prévenu de voies de fait envers un supérieur pendant le service, d'outrages par paroles envers un supérieur pendant le service et de bris de clôture.

Incorporé à Guingamp, Quétel fut condamné à trois mois de prison, avec sursis, pour refus d'obéissance. En décembre 1911, le conseil de guerra du 3e corps, à Rouen, le condamna encore à quatre ans de prison pour outrages envers un supérieur pendant le service et bris de clôture.

Envoyé au pénitencier du fort Gassion pour subir sa peine, Quétel eut une conduite exemplaire pendant 18 mois, jusqu'en octobre 1913. Il fut alors déçu en apprenant qu'une réduction de peine, au lieu d'une libération, lui était accordée.

Il devint désobéissant, indiscipliné et, un jour, ayant été mis aux fers, il porta un coup de manche à balai au sergent-surveillant Rillier, qui l'avait blessé aux poignets en les serrant trop fort.

Pendant ce temps, et à la suite d'une visite de la mère de Quétel, un rédacteur du « Temps », M. Puaux, faisait des démarches au ministère pour obtenir un changement de pénitencier en faveur du détenu. M. Puaux avait réussi, mais la décision ministérielle arriva trop tard, quand Quétel était en prévention du conseil de guerre.

Quétel fut conduit à la prison de Lille, où il insulta encore un surveillant et brisa une fenêtre.

L'instruction du procès demanda un certain temps. On fit en effet valoir la faiblesse mentale et l'hérédité lourde de l'inculpé, et, d'autre part, on fit état de la sévérité des sergents-surveillants.

Des rapports médicaux furent établis, deux par des médecins militaires, qui concluaient à une responsabilité entière, une autre, à la demande de la défense, par le docteur Raviart, directeur de la clinique d'Esquermes, qui concluait à une responsabilité limitée.

M. le commandant Vignal, commissaire du gouvernement, fut d'avis qu'il y avait lieu de poursuivre l'affaire.

Les Débats

Les parents de Quétel sont présents dans la salle d'audience et leur douleur provoque de pénibles incidents.

Quétel reconnaît avoir porté le coup de balai au sergent du fort Gassion et avoir insulté à Lille un autre sergent, en jetant dans sa direction une planche qui brisa une fenêtre.

Les témoins, les sergents Rillier et Léonard, les détenus Lecocq et Geneste, le soldat Tréhoux, qui était de garde au fort Gassion le jour où Quétel fut mis aux fers, l'adjudant Antonini, exposent les faits en donnant des détails sur la situation des détenus et la consigne des surveillants au fort Gassion.

Le commandant Vignal, passant sur les faits, qui sont avoués, s'attache à démontrer la pleine responsabilité de l'accusé et demande un verdict de culpabilité.

Me Macquart et M. Puaux prennent la défense de Quétel. S'appuyant, le premier sur le rapport du docteur Raviart, le second sur des lettres de Quétel à sa famille, ils demandent la pitié des juges.

Le conseil a reconnu Quétel coupable des faits qui lui étaient reprochés, sauf du bris de clôture, mais avec circonstances atténuantes.

Quétel a été condamné à **cinq ans de travaux publics.**

***

Dumez Jules, soldat au 145e d'infanterie, outrages par paroles, gestes et menaces envers un supérieur, un mois (sursis) ; défenseur, Me Macquart.

Jagnan Julien, réserviste de la classe 1905, 145e d'infanterie, du recrutement d'Avesnes, insoumission, 20 jours ; défenseur, Me Gobert.

Meuriche Auguste, réserviste de la classe 1890, 114e d'infanterie, du recrutement de Parthenay, insoumission, 4 mois ; défenseur Me Roquette.

Bonnet Emile, soldat au 1er d'infanterie, désertion à l'intérieur avec emport d'effets, 4 mois ; défenseur, Me Bruneau.

Dierkens Louis, soldat au 73e d'infanterie, désertion à l'étranger avec emport d'effets, un an de prison (sursis) ; défenseur, Me Gobert.

Bourgeois Louis, caporal au 84e d'infanterie, abandon de poste, acquitté ; défenseur, Me Bruneau.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 1er mai 1914

HOMICIDE VOLONTAIRE AVEC PRÉMÉDITATION A CAMBRAI

Henri Daubresse, né le 21 février 1883, journalier, à Cambrai, est accusé d'homicide volontaire avec préméditation.

Le 19 novembre 1913, vers 6 heures du matin, Henri Leprince arrivait à Cambrai, de Candry et traversait le jardin public pour se rendre chez sa mère. Il fut assailli par Daubresse qui lui tira trois coups de revolver et prit la fuite. Leprince, très grièvement atteint, put se rendre chez le docteur Galland qui le fit transporter à l'hôpital, où le blessé expira le lendemain.

Avant de mourir, il put faire connaître que Daubresse, qui guettait son passage, caché derrière un arbre, avait tiré sur lui, sans provocation ni scène d'aucune sorte.

Daubresse fut arrêté à Cambrai le même jour. Il prétendit et il soutient encore qu'il a agi en état de légitime défense, ayant été lui-même attaqué par Leprince qui lui en voulait depuis longtemps et qui l'aurait menacé d'un couteau.

Il est certain que depuis longtemps, existait une vive animosité entre Daubresse et Leprince.

Leprince était, il est vrai, porteur d'un couteau à lame fixe, mais il s'en servait pour façonner des pièges afin de prendre des oiseaux dans le jardin public de Cambrai. Il venait ainsi braconner, au moins une fois par semaine, le plus souvent le mercredi, et Daubresse ne devait pas l'ignorer. C'est ce qui lui a permis d'attendre sa victime à 6 heures du matin, dans un lieu désert, à peine éclairé, après s'être armé d'un browning chargé. Un témoin a retrouvé des graines que Leprince avait laissé tomber, ce qui démontre qu'il était occupé à exercer son métier, lorsqu'il a été assailli par Daubresse.

Daubresse est condamné à **6 ans de réclusion.**

MOIS DE JUIN
MOIS DU SACRÉ-CŒUR

Ouvrages à 1 fr., franco 1 fr. 15

Notre Mois du Sacré-Cœur R. P. Alric (d'après le P. Ramière)
L'Evangile du Sacré-Cœur, Mgr Lasne.
Le Sacré-Cœur (30 méditations) Abbé Feige
Le Petit Apôtre du Sacré-Cœur, Ch. Febvre
Le Sacré-Cœur de Jésus. P. Suau.
(Ce qu'il est — Ce qu'il demande)
Neuvaine au Sacré-Cœur
Saint-Alphonse de Ligori

Mois du Sacré-Cœur, Abbé Berlioux.
1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 40
Le S.-C. Médité (un religieux des SS. CC).
2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 75
La Dévotion au Sacré-Cœur. P. Bainvel.
2 fr. 50 ; franco, 3 fr. 75
Mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie
P. Huguet
0 fr. 60 ; franco, 0 fr. 90

En vente à la Librairie de la « Croix du Nord »
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
—o— LILLE —o—

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

EXTRAIT DU RAPPORT
DE
l'Assemblée Générale

Le Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie expose, que le montant des Assurances souscrites en 1913 s'est élevé à 101.041.057 francs et qu'il a été constitué 4.106.702 francs de Rentes Viagères.

Les Assurances en cours s'élèvent à 904 millions 518.424 francs et les Rentes Viagères à 57 millions 029.255 francs de rentes.

Envoi gratuit des notices et tarifs sur demande adressée soit au Siège Social, à Paris, 87, rue de Richelieu, soit à l'un des représentants de la Compagnie dans les départements, notamment à Monsieur FOUQUES, directeur particulier, 30, rue Patou, Lille. 0171

FUNÉRAILLES

Les amis et connaissances de

Madame Veuve Edouard CATTEAU

Née Rosalie GRIMONPREZ, sont priés d'assister à ses **Funérailles** qui auront lieu le **lundi 4 mai 1914,** en l'église Notre-Dame de Tourcoing, à 9 heures 3/4 ; réunion à la maison mortuaire, rue de Menin, 158, à 9 h. 1/2. 10981

MESSES & OBITS

Vous êtes priés d'assister à l'**Obit anniversaire** qui sera chanté en Maître-Autel de l'église paroissiale de **Wambrechies,** le **lundi 4 mai 1914,** à 10 heures, pour le repos de l'âme de

Maître Alfred TURPIN

Vice-Doyen honoraire, membre de la Commission historique du Département du Nord, décédé à **Wambrechies,** le 22 avril 1913, dans sa 73e année, muni des Sacrements. 10978

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 30 avril

Windau, v. a. Matala Stron, 777, Ring, dm. Fayol.

Londres, sl. a. Juvish, 65, Iège, De Baecker.

Goole, v. ang. Calder, 354, Willmot, dm. Hutter.

du 1er mai

Riga, v russe *Ceres,* 640, Labony, dm. Parisis.

Havre, v. f. Amiral Fourichon, 3185, d. Ch. Réunia.

Bombay, v. Wanderer, 2666, Barrow, d. De Baecker.

SORTIES du 30 avril

Londres, v. a. The Sultan, 266, Jolinsen, dm. Moyel.

Boulogne, vap. fr. Penfeld, 431, Buiot, d. Leroy.

Boulogne, v. fr. Pontet Canet, 711, Serré, d. Worms.

du 1er mai

Londres, v. ang. Emlyn, 288, Evans, dm. Morel.

Boulogne, v. fr. Flandre, 990, Mauffret, dm. Leroy.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

LILLE, le 1er mai 1914.

	AVOINES fauve	AVOINES blanche	BLÉS roux	BLÉS blanc
Courant	16.60	18.85	27.10	27.25
Prochain	19.70	18.90	27.20	27.45
Juillet-août	18.90	19.10	27.05	27.30
4 derniers	18.40	18.75	26.30	26.55

LILLE, 1er mai 1914.

SUCRE. — Roux 88°, nn,nn. — Cuits, 1er jet, 38,75. — Pain n° 1, 67,50. — Casé boîte 5 kilos, 69,00.

ALCOOL. — 6/6 fin disponible, 40.25.

MERVILLE, 29 avril 1914.

Blé roux nouv., 20 à 20,50 les 80 kilos. — Haricots blancs, 46 fr. 6 00,00 les 65 kilos. — Pois verts, 00 à 00,00 les 85 kilos. — Avoine nouvelle, 22 fr. les 100 kilos. — Paille de froment, 40 fr. les 1.000 kilos. — Paille d'avoine, 20 fr. id. — Foin, 35.50 les 100 kilos.

Beurre, 1.05 les 500 grammes. — Œufs, les 96, 2.20 ; la douzaine, 1.15 ; le cent, 8.00.

Pommes de terre, 12 fr. les 100 kilos.

ESTAIRES, 30 avril 1914.

Grains. — Blé, 20.50 à 21 fr. les 80 kilos. — Haricots blancs, 46 fr. les 65 kilos. — Avoine, 18 à 20 fr. les 100 kilos. — Graine de lin, 94 fr. l'hectolitre. — Blé méteil, 46 fr., id. — Tourteaux de lin, 21 fr. — Tourteaux de colza, 16 fr. id.

Fourrages. — Paille de froment, 40 fr. les 1.000 kilos. — Paille d'avoine, 18 à 20 fr. id. — Paillettes de blé, 6 à 8 fr. les 100 kilos. — Foins de trèfle, 90 fr. les 100 kilos.

Pommes de terre : Longues rouges, 15 fr. les 100 kilos ; Marjolaines, 18 à 16 fr. id. ; Ordinaires, 10 à 11 fr. id.

Beurre, 1.35 à 1.70 la livre. — Œufs, 2.00 à 2.20 le quart.

Viandes et volailles. — Porcs, par demi, 0.85 le kilog. — Lard frais, 1 fr. le demi-kilog. — Jambons, 1.20 id. — Jambonnettes, 0.90 id. — Lard fumé, 1 fr. id. — Graisse fondue, 1 fr. — Poulets de grain, 5 à 6 fr. pièce. — Poulets gras, 6 à 8 fr. id. — Poules, 4.50 à 5.50 id. — Canards, 3.25 à 3.50 id. — Pigeons, 2 fr. à 2.20 id. — Lapins, 1.25 le kilo.

DOUAI, 1er mai 1914.

Marché aux bestiaux.

Bœufs. — Amenés, 87 ; vendus, 90. Prix moyen du kilo, poids net : 1re q., 1.55 ; 2e q., 1.45 ; 3e q., 1.30. — Vaches : amenées, 372 ; vendues, 327 : 1re q., 1.45 ; 2e q., 1.35 ; 3e q., 1.25. — Taureaux : amenés, 111 ; vendus, 108 : 1re q., 1.35 ; 2e q., 1.25. — Moutons à la cheville : 1re q., 2.45 ; 2e q., 2.35 ; 3e q., 2.05. — Porcs : 1re q., 2 fr. ; 2e q., 1.92.

Marché aux veaux. — Amenés, 61 ; vendus tous. Prix moyen du kilo vivant, 1.35 ; augmentation de 0.05 sur la semaine dernière ; prix moyen du kilo, poids net, 1re q., 0.95 ; 2e q., 2.15.

PARIS, 30 avril 1914.

SUCRES RAFFINÉS. — La demande reste assez active en disponible ; heraffinerie maintient ses cours.

A Paris, on cote en disponible les 100 kilos, par wagon complet (5.000 kilos au moins), et suivant marques aux usines, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

En caisses de 5 kilos rangés, 66,50 à 67. — En caisses de 2 kilos rangés, 65 à 65,50. — En caisses de 20 à 50 kilos rangés, 67 à 67,50. — En caisses de 20 à 50 kilos rangés, 67,50 à 68. — En caisses de 10 kilos rangés, 68 à 68,50. — Raffinés en poudre, suivant marques, 64 à 64,50.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau les 100 kilos à Paris, droits dedaiés : cubes 30,50 ; pains, 36,50.

Produits accessoires. — On cote en disponible les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Ores déchets, en sacs, 61,50 à 62,50. — Morceaux irréguliers, 61,50 à 62,50. — Petits déchets de 2 à 62,50 — Sucre en poudre, 63 à 64,50. — Semoule (selon finesse) ,63,50 à 64. — Glaces, 63,50 à 64,50. — Sucres cristallisés extra acquit, 59,25 à 59,75. — Sucres cristallisés en poudre, 60,25 à 60,75.

COURTRAI, 27 avril 1914.

Froment blanc, 48,50 à 19 fr. ; roux 17,50 à 18. — Seigle, 16 à 16.50. — Avoine, 17.50 à 18 fr. — Féveroles 22 à 23 fr.

Pommes de terre jaunes, par 100 kilos, vente en gros, 8.50 à 8.75.

Beurre, par kilo, 2.90 à 3.20. — Œufs, par 20, 2.10 à 2.15.

Bétail. — 267 vaches, 145 génisses, 31 taureaux, 39 bœufs. Au total, 285 têtes de gros bétail.

Huile de colza, les 100 kilos, 75 fr. — Huile de lin, 57.50. — Graines de colza indigènes et étrangères, les 100 kilos, 33 fr. — Graines de lin, 26.75. — Tourteaux de colza, 16 à 14 fr. — Tourteaux de lin, 16.50 à 19 fr. — Nitrate de soude, disponible Anvers, 26.75. — Sulfate d'ammoniaque, 25 fr. — Chicorées, 14 fr.

GRAINS & FARINES

du 30 avril 1914

Blés de printemps	101 3/4	101 1/2
Blés disponibles	105 1/2	105 1/2
Blés de mai	101 n/c	102 n/c
Blés de juillet	99 1/2	99 7/8
Blés de novembre	92 3/4	92 1/2
Maïs disponibles	72 3/4	72 3/4
Maïs de juillet	nn n/c	nn n/c
Farine de printemps	3 80	3 80

CHICAGO	C. jour	C. préc.
Blés de mai	91 1/8	91 3/4
Blés de juillet	90 n/c	90 3/4
Blés de septembre	90 1/8	90 1/8
Blés de janvier	nn n/c	nn n/c
Maïs de mai	62 3/4	62 1/2
Maïs de juillet	64 1/2	64 n/c
Maïs de septembre	64 1/2	63 3/4
Maïs de février	nn n/c	nn n/c
Avoines de mai	30 7/8	30 1/2
Avoines de juillet	37 1/8	36 3/4
Avoines de septembre	35 7/8	35 3/4
Avoines de février	nn n/c	nn n/c

COURS DES METAUX

LONDRES, 1er mai 1914.	C. préc.	C. jour
Cuivre comptant	63 5/8	63 3/4
Cuivre trois mois	63 7/8	64 n/c
Etain comptant	127 3/4	126 3/4
Etain trois mois	128 1/4	127 3/4
Plomb comptant	19 n/c	18 5/8
Zinc	21 1/2	21 1/8
Mentes à Glasgow, compt.	51 10	51 9

HOUBLONS & PETROLES

ANVERS, 30 avril 1914.

HOUBLONS. — Les 50 kilos fob vaut à Alost : disponible, 105 à 110 fr. Tendance faible.

PÉTROLES. — Raffiné américain, les 100 kilos : disponible, 22.50 ; mai, 22.50 ; juin, 22.75. Tendance faible.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(BANQUE) 40, r. de la Gare, ROUBAIX
1, pl. de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons.—Service de coffre-fort 0271

Par les TEMPS FROIDS ET HUMIDES
adoptez comme apéritif le

BANYULS-TRILLES

QUINQUINA

et vous en ressentirez vite les effets toniques et bienfaisants

C'est l'Apéritif d'hiver par excellence recommandé par le Corps Médical
aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER A UN TRILLES
et exiger l'étiquette **BANYULS-TRILLES** sur la bouteille avec le mot
QUINQUINA

BOURSE DE LILLE

DU 1er MAI 1914. — DU 1er MAI 1914.

CHARBONNAGES	C. préc.	C. jour
Aniche	nn	— —
Aniche (part fond.)	300	— —
Annœux	7825	7800 —
Azin	7050	— —
Bailly-Grenay	6115	— —
— le 10e	124 25	124 50
Bianzy	650	— —
Bruay	1350	1355 —
— le 10e	136	136 75
Carvin	791	— —
Clarence (Ja)	280	290 —
Courrières	3050	3065 —
Crespin	81	81 —
Dourges	766	— —
Drocourt	675	— —
— le 10e	642	645 —
Escarpelle	717	— —
Ferfay	195	— —
Flines-les-Raches	63	62 —
Lens	1400	1400 —
— le 10e	141 50	141 —
Liévin	4340	4750 —
— 20e	136 25	136 25
Lievin-les-Alès	882	885 —
Marles 50 %	2000	2315 —
Marles 78 %	4300	— —
Marles le 10e	222	224 —
Meurchin	2040	2085 —

	C. préc.	C. jour
Nord d'Alais	49	— —
Ostricourt	2030	— —
Thivencelles	1545	— —
Vendin 1-Hôth.	74	— —
Vendin (prior.)	175	— —
Vicoigne	1625	— —
— le 10e	164	167 —
BANQUES (Actions)		
Crédit du Nord	804	— —
Verley-Decroix	1200	— —
S. pr. ly. Arg. a	505	— —
S. Fr. ly. Arg. f.	50	— —
VALEURS DIVERSES		
Gaz de Wazem	700	— —
Rouissage et Cha.	260	— —
St-Sauvt-Arras	365	— —
Blanche-St-Vaast	4180	— —
Fives-Lille	990	— —
Genesio Aurio	2265	— —
Marc Bethune	175	185 —
La Lucette	110	— —
Semoirs-Mach.	1000	— —
Chant. de France	570	— —
Lille-Bonnière	540	— —
Laft. S. Frères	194	— —
Etabl. Wilmatte (p)	270	— —
Delespaul-Havez	110	— —
Cl. E. Feuillette	161	— —
S. Fr. Ryp. Arg	474	— —

	C. préc.	C. jour
Compt. Ind. Lin	800	800 —
PÉTROLES		
Bordeni, act.	726	726 —
— parts	800	800 —
Dabrowa, act.	2050	2050 —
— parts	7200	7200 —
Grabewnika, act.	1800	1765 —
— parts	1025	940 —
Karpathes, act.	4525	4500 —
— parts	5700	5600 —
Polek, act.	665	675 —
Wankowa, act.	890	880 —
— parts	400	400 —
Zagors, act.	770	770 —
— parts	640	650 —

OBLIGATIONS. — Ariège 1909, 474. — Ariège 1909, 472. — Dourges 1907, 1909 et 1911, 459. — Douaisis 1905 et 1911, 445. — Marles 1906 et 1909, 437. — Oudricourt 1909, 400. — Vicoigne 1911, 450.

Coupons détachés

1er mai. — Dourges, c. 5. 5, brut 16 fr. ; net nom., 15,20 ; port 14,15. — Liévin (108) c. n. 75, brut 46,50 ; net nom., 44,04 ; port 38,80 — Liévin (300e) c. n. 75, brut, 1,50 ; net. nom., 1,468 ; port. 1,29.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 1er MAI 1914. — DU 1er MAI 1914.

Fonds d'Etat, Provinces, Villes	Ouvert.	Clôt.
Rente 4 %, 1re s.	78 60	78 70
Congo loin 1888	73 —	— —
Anvers 1903, 6 %	— —	— —
Brux. 1905, 6 %	79 —	— —
Gand 1906, 3 %	— —	— —
Liège 1905, 2 %	79 00	— —
MÉTALLURGIES		
Aciers	505 —	497 50
Angleur	935	925 —
Armes de Guerre	2050 —	2020 —
Automatic la Paix	— —	— —
La Brugeoise	— —	— —
Cockerill	1450 —	1460 —
Espér. Longdoz	400 —	479 —
Minerva Motors	198 —	197 —
Ougrée	— —	— —
Provid. (Forges)	2000 —	— —
— Russe sér. A	332 —	330 —
— Russe sér. B	470 —	477 50
Sambr. Mos. petit	620 —	625 —
— ord	285 —	— —
Thy le Château	— —	— —
Constantinowka c	— —	— —
— jouiss	2000 —	— —
CHARBONNAGES		
Abhooz et Bon.-F	— —	— —
Amercœur	1745 —	1700 —
Anderlues	795 —	— —
Ans et Recour.	400 —	— —
Arbre St-Michel	295 —	290 —
Bernissart	405 —	— —
Bois-d'Avroy	— —	— —
Bois St-Gh. Deur	75 —	77 50
Bonne Espérance	3000 —	— —
— priv.	— —	— —

	Ouvert.	Clôt.
— ord	— —	— —
Bonnage central	140 00	— —
Charbon. belges	282 50	265 —
Chevetières Douar	1012 —	— —
Concorde	1460 —	— —
Couchelles Nord	2375 —	— —
Espér. Sem.-Fort.	585 —	— —
Est de Liège	— —	— —
Falisolle	— —	— —
Fontain. l'Evêque	3000 —	3005 —
Gosson Lagasse	— —	— —
Gouffre	1600 —	1595 —
Grand-Buisson	— —	— —
— jouiss.	— —	— —
Ode Mach. Dour	1400 —	1390 —
Grand Manchourg	52 —	— —
Halt sur Sambre	630 —	607 —
Hulsand	— —	— —
Horlin	1500 —	1505 —
Hornu et Wasm.	— —	— —
Houillères Unies	— —	— —
Kessales	1295 —	1285 —
La Haye	355 —	350 —
Louv. Sars Long.	150 —	— —
Levant du Flénu	— —	— —
Marimont	2131 —	— —
Monceau-Font.	— —	— —
Noël Sart Culp.	3650 —	— —
Nord-Charleroi	— —	— —
Nord Bleu Cœur.	940 —	945 —
Patience Beaujo	— —	— —
Poirier	400 —	430 —
Prod. au Fénau	— —	— —
Remouchamps	— —	— —
Rieumont Charleroi	1465 —	— —
Sacré-Madame	— —	— —
Strépy-Bracquegnies	— —	— —

	Ouvert.	Clôt.
Trieu Kaisin	— —	— —
Unis Ouest Mons	750 —	754 —
Wérister	— —	— —
ZINCS		
Asturienne	— —	— —
Austro Belge	800 —	— —
Mebdia	— —	— —
Nouvelle Montag.	— —	— —
— ord.	— —	— —
Vieille Montagne	985 —	900 —
GLACERIES		
Auvelais	1005 —	— —
Midi de la Russie	1040 —	1025 —
Nationales Belges	1700 —	— —
VALEURS COLONIALES		
Kasai (207)	— —	— —
Katanga, priv.	1825 —	1805 —
— ord.	1900 —	1875 —
U. m. H. Kat. c.	980 —	990 —
— div.	— —	— —
ACTIONS ETRANGÈRES		
Allem. Dahlbusch	500 —	— —
— Geisenkirc.	— —	— —
— Stolberg	— —	— —
Ang. Ch. Ex. (K.)	46 50	— —
Canadian Pacific.	1025 —	— —
France, Sautes.	— —	— —
— Us. Esp.	— —	— —
Luxemb. Burbach	1050 —	1045 —
Russe Dnieprov.	— —	— —
— M. Russo Intg	1775 —	1775 —

CHANGE. — Papier français (prix moyen), 100 07 fr.

FEUILLETON N° 15

L'ILE ENVAHIE

Par Georges de Lys

En réalité, un régiment composait bien la reconnaissance, mais il s'était engagé sur la route nationale, détachant à sa droite un bataillon vers Santa-Lucia-di-Tallano par le chemin parallèle, qui lui permettait de se tenir en relations avec le corps principal, bien que séparé de lui par le cours du Rizzanese, aux points de passage nécessaires il est vrai. C'était ce bataillon détaché qui avait attaqué la compagnie de Sartène.

Averti par les échos du combat, Le Penven n'avait pas été long à rejoindre son avant-garde. Il lança aussitôt celle-ci, composée de montagnards pour qui la maquis n'avait pas d'obstacles, droit à l'est sur les pentes abruptes qui montent au plateau sur lequel passe la route de Santa-Lucia à Levie, sans avoir à parcourir la longue boucle du chemin frayé qui les aurait forcés à traverser le dernier village avant de rabattre sur la position à occuper. Mazza di Porto donnerait ainsi la main à l'enseigne Ventura et lui permettrait de prolonger la résistance pendant que la colonne se masserait à Levie, y attendrait les troupes en retraite avec lesquelles il soutiendrait quelque temps le choc de l'assaillant. Pendant ce temps, l'artillerie prendrait, aux environs de San-Gavino, une position de batterie d'où elle battrait d'écharpe le chemin venant de Santa-Lucia et garderait la ligne de retraite générale. Levie, par sa situation, ne se prêtait qu'à une résistance momentanée, le village se trouvant dominé du côté de l'attaque. Aussi, dès qu'il aurait tout son monde en mains, Le Penven transporterait-il sa défense au nord, s'il le fallait jusqu'à Zonza, qui se dressait en forteresse naturelle commandant la route aussi bien à l'ouest qu'au sud. Là, d'ailleurs, l'ennemi, déjà fatigué par une marche de nuit et par un combat à travers un pays des plus ardus, aurait perdu tout élan pour un assaut. Qu'il rejetât simplement l'adversaire sur Levie, et Le Penven pourrait se dérober à lui, gagner Aullène où, dès lors, il jugeait qu'il défiarait toute poursuite. Un seul danger subsistait : que l'ennemi eût dirigé une partie de ses forces par la route nationale et qu'elles parvinssent à occuper Aullène avant les troupes françaises. En ce cas, il faudrait enlever le village de vive force, passer sur le ventre de l'ennemi en sacrifiant au besoin son convoi, ce qui, malgré la disproportion des forces, pouvait néanmoins réussir, grâce à la diversion qu'il ferait opérer sur les derrières de l'ennemi, à travers le maquis, par les partisans du comte.

Mais la vivacité du combat décroissait. En atteignant Levie, Hervé fut informé que les Italiens avaient suspendu leur mouvement offensif et paraissaient même se disposer à un recul sur Santa-Lucia. Loin de le rasséréner, cette nouvelle embrunit son front. Il pressentait que l'effort de l'ennemi allait, comme il le redoutait, se concentrer sur la route nationale et tenter de le gagner de vitesse dans la direction d'Aullène, afin d'occuper avant les troupes françaises ce village, point unique par lequel elles pussent déboucher pour rallier la route centrale de l'île et se dérober à la poursuite. Ou même il pouvait, par Altagène et Zonza, envoyer un bataillon couper la route au sud de Sorbollano et obliger ainsi la colonne française à remonter vers Zonza, lui faisant perdre par ce détour un temps considérable, qua lui, avec le gros de ses forces, il emploierait à fortifier Aullène, rejetant Le Penven dans une impasse.

Pour déjouer cette dernière manœuvre, Hervé résolut de couper au court par le chemin muletier qui va directement de Levie à Quenza et recoupe la route au sud de Sorbolleno. De la sorte, il était sûr de devancer l'ennemi sur ce point. Des flanc-gardes installées sur le plateau interdiraient l'approche à l'adversaire. Pourtant, avant de prendre une décision, il lui fallait des renseignements sûrs et ne pas se laisser leurrer par une feinte de l'ennemi.

Le poney de Detta surgit de la crête, et la jeune amazone fut bientôt auprès d'Hervé. Une flamme brûlait ses pommettes comme elle abordait le commandant, qui n'y prit garde ou en attribua la cause au feu de l'action et à la rapidité de la course. Le comte faisait confirmer à Le Penven la retraite définitive des Italiens.

Hervé alors donna ses ordres

Le capitaine Martel et sa compagnie prendraient immédiatement la route de Levia en formation d'arrière-garde et suivraient ainsi la colonne qui se dirigerait sur Aullène par Serra-di-Scopamène. Le comte Mazza di Porto et ses partisans gagneraient rapidement le carrefour de la route, sous Sorbollano, par le chemin muletier de Mela à Quenza. Les marins les suivraient et occuperaient le plateau qui domine cette croisée de voies avec la mitrailleuse. Sitôt ceux-ci installés, les partisans pousseraient sur Aullène. Ils devaient faire diligence et tout tenter pour y devancer l'ennemi. Celui-ci, d'ailleurs, n'aurait pu encore occuper le village que par des cavaliers qui, en ce cas, devraient être délogés. Sitôt en possession, le comte Cecco ferait barricader et mettre en état de défense les issues méridionales d'Aullène et s'y cramponnerait coûte que coûte jusqu'à l'arrivée de la colonne. Les hommes montés patrouilleraient sur les divers chemins au sud du village, dans la zone qui s'étend de Cargiaca à Sorbollano, et renseigneraient sur les mouvements des Italiens.

« Voici, mademoiselle, dit Hervé en remettant la copie écrite des ordres à Detta ; de votre père et des siens dépend encore cette fois le salut de la colonne ».

Elle enveloppa le jeune commendant d'un regard et répondit :

« Comptez sur lui ; l'ennemi n'arrivera pas jusqu'à vous, ou alors nous serons tous morts ! »

Et brusquement, éteignant ses yeux sous la tombée des paupières, Detta volta et partit à franc étrier.

Le Penven demeura pensif. L'accent de la jeune fille l'avait frappé. Son être s'ouvrait à une révélation qui l'emplissait d'un trouble inconnu... Mais il secoua la tête, s'interdisant tout rêve à l'heure où la défense nationale devait seule absorber sa pensée... Et pourtant une fierté intime très douce le pénétrait à l'idée de s'être acquis un tel attachement.

Tandis que le convoi s'acheminait par la route, la troupe, précédée et protégée par la marche rapide en avant des partisans, s'avançait sur le chemin de traverse et rejoignait la route de Sorbollano sans encombre. Sur le plateau, les marins avaient déjà pris position et tenaient sous leur commandement la vallée.

Un nouveau sentier permit de gagner en raccourci Sorbollano, et bientôt on atteignit Serra-di-Scopamène. On touchait presque au but.

La mousqueterie prévint alors Le Penven que la lisière sud d'Aullène était attaquée par l'ennemi qui, suivant ses justes prévisions, avait rompu le combat devant Levie pour tenter de lui barrer la route plus au nord. Il s'étonna seulement de la rapidité de sa marche, ignorant que le corps principal n'avait jamais cessé de progresser sur la route nationale.

Trois kilomètres seuls le sépara